



Agència Catalana
de Cooperació
al Desenvolupament



aecid



Royaume
des Pays-Bas



Au service
des peuples
et des nations

Appui à la décentralisation, a la gouvernance et au développement local en Tunisie



Prise à Gabès, cette photo représente des pêcheurs allant exercer leurs activités économiques au large de la ville. Appuyant le développement local en Tunisie, et ce, au plus près des bénéficiaires, le projet a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des citoyens et des citoyennes dans leur territoire.

Janvier - décembre 2019

Table des matières

Présentation du projet

Liste des acronymes

- I- Résumé exécutif**
- II- Résultats détaillés**
- III- Suivi et évaluation**
- IV- Défis de mise en œuvre et suivi des risques**
- V- Leçons apprises**
- VI- Evidences**
- VII- Rapport financier**
- VIII- Signature**
- IX- Annexes**

Présentation du projet

Titre	Appui à la Décentralisation et à la Gouvernance et au Développement Local en Tunisie
Identifiant Atlas (Award/Projet)	00117887/ 00114933
Durée	36 mois
Extension(s) (si applicable)	
Agence d'exécution	UNDP-TUNISIA
Partenaire(s) de mise en oeuvre	Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement Fédération Nationale des Villes Tunisiennes Gouvernorats de Médenine, Tataouine et Gabes Municipalités de Médenine, Ben Guerdane, Zarzis, Djerba Ajim, Djerba Houmt Souk, Djerba Middoun, Tataouine, Ramada et Gabes.
Budget total	6 000 000 USD
Contributions des partenaires financiers	Pays Bas : 3 442 500 USD AECID : 224 666 USD ACCD : 167 224 USD
Objectif(s) de développement durable auquel(s) le projet contribue	ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
Lien avec Plan Stratégique (Effet/Produit)	Solution type no 2 : mettre en place une gouvernance plus efficace, plus inclusive et plus responsable. Objectif du Plan stratégique correspondant : Les systèmes de gouvernance démocratique renforcés répondent aux attentes des citoyens en matière de liberté d'expression, de développement, d'état de droit et de responsabilité devant le peuple
Lien avec l'UNDAF (Effet)	Effet UNDAF/CPD n° 2 : l'État adopte une nouvelle organisation administrative aux niveaux régional et local, répondant aux aspirations des Tunisiens à un modèle de gouvernance démocratique, basé sur la participation citoyenne et la redevabilité.
Lien avec le CPD et avec le CPAP (Effet/Produit)	Produit CPD 2. : D'ici à 2019, l'État adopte une nouvelle organisation territoriale décentralisée répondant aux aspirations des Tunisiens à un modèle de gouvernance démocratique basé sur la participation citoyenne et la responsabilité devant le peuple

	Produit CPAP : Produit 2.1.2. : Une politique nationale de décentralisation incluant un programme de renforcement des capacités des acteurs locaux dans les zones cibles et délabrées
Date du rapport	15 avril 2020
Contact au niveau de la partie nationale	Monsieur le Ministre des Affaires Locales et de l'Environnement
Contact au niveau du PNUD	Steve Utterwulghé Représentant Résidant

Après l'aboutissement du processus constitutionnel et la tenue des élections législatives et présidentielles en 2014, la Tunisie a entamé l'un des chantiers fondamentaux de sa transition démocratique : la décentralisation. En effet, cette dernière est consacrée au sein du Chapitre 6 de la Constitution de janvier 2014. De plus, l'adoption du Code des Collectivités Locales (CCL) et les élections municipales du 6 mai 2018, ont permis de démarrer la concrétisation du Pouvoir local. Ainsi, la décentralisation, la gouvernance locale participative et la réduction des inégalités régionales font partie des priorités nationales. Ces objectifs s'inscrivent dans le plan national de développement 2016-2020, et notamment dans l'axe 4 sur la concrétisation des ambitions des régions. Ce dernier vise à développer la décentralisation et jeter les fondements d'une gouvernance locale et régionale. Pour finir, l'appui au processus de décentralisation et au développement local figurent dans les priorités définies avec le Gouvernement dans le Plan d'action du Programme Pays (CPAP) signé en décembre 2014.

Afin d'appuyer ces efforts, le projet vise à contribuer à la concrétisation du processus de décentralisation en Tunisie, comme moyen permettant l'amélioration des conditions de vie des citoyens et des citoyennes.

La théorie du changement proposée est articulée autour de deux grands types de changement interconnectés. **Dans le cas où le Gouvernement** est en mesure de définir une feuille de route claire pour le processus de décentralisation et dispose des capacités et des moyens pour la mettre en œuvre rapidement en concertation avec les différentes parties prenantes (Parlement, collectivités locales, société civile, partenaires de développement). **Dans le cas où les collectivités locales**, notamment les municipalités et les régions, disposent des connaissances et des capacités humaines, techniques et financières pour assumer et conduire les missions et attributions prévues dans le code des collectivités locales, notamment pour ce qui est de l'élaboration et mise en œuvre des plans de développement locaux, et que cela se fait en étroite concertation avec les principaux acteurs locaux (société civile et population, secteur privé, directions régionales des ministères et autres acteurs territoriaux comme les universités ou centres de recherche), **Alors** les collectivités locales seront en mesure de répondre aux attentes des citoyens et aux missions et attributions prévues dans la Constitution et deviendront des acteurs fondamentaux contribuant à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Ainsi, le projet s'articule autour de différents produits répartis en deux axes : changements au niveau du Gouvernement et changements au niveau des collectivités locales. Dans le premier cas, le projet vise à appuyer le Gouvernement (Résultat 1) dans la définition d'une approche nationale pour la mise en œuvre, de la décentralisation, de manière informée et concertée dans le but de renforcer l'appropriation par les parties concernées et la population, et met en œuvre des actions prioritaires (**Produit 1**). En outre, le Gouvernement développe et met en œuvre des actions de formation efficaces pour améliorer la gestion des affaires communales, renforçant les capacités des parties concernées cibles par l'appui au processus de décentralisation en matière de formation. (**Produit 2**). Dans le second cas, les changements au niveau des collectivités locales s'opèrent au niveau de 3 régions et 9 municipalités pilotes (Résultat 2). Ils viseront à renforcer les capacités des membres des conseils municipaux et régionaux cibles dans la conduite de leurs nouvelles missions et attributions (**Produit 3**), à ce que les collectivités locales développent et mettent en œuvre des plans locaux de développement de façon concertée et informée (**Produit 4**), à renforcer la coopération intercommunale entre Médenine, Tataouine et Beni Khedech par la promotion du tourisme à travers la valorisation du patrimoine historique, naturel et archéologique (**Produit 5**), à promouvoir la participation de jeunes au développement local à Médenine à travers la mise en place d'un conseil de jeunes et leur participation à la mise en œuvre et suivi d'un projet prioritaire pour les jeunes à savoir, la création d'un espace culturel, de détente et loisirs (**Produit 6**). Pour finir (Résultat 3), le projet cible à promouvoir le partage de connaissances sur le processus de décentralisation et appui au développement local. Ainsi, des bonnes pratiques en matière de décentralisation, gouvernance locale et développement local sont identifiées, codifiées et partagées au niveau local, national et international (**Produit 7**).

Pour ce faire, le projet a plusieurs objectifs pour l'année 2019. Au niveau du Gouvernement, ce dernier vise à définir et adopter le Plan Opérationnel sur la décentralisation pour l'année 2019-2021. En outre, il aurait mené l'évaluation de référence ainsi qu'identifié les formations à développer. L'année 2019 a aussi pour but d'améliorer les capacités et les compétences de 50% des membres des conseils élus des localités ciblées, désagrégés par sexe et par âge. 15% des actions qui relèvent du budget des régions et des municipalités et qui font partie des plans de développement locaux et régionaux seraient mis en œuvre (ou dont la mise en œuvre est entamée) pour chacune des collectivités locales ciblées. Une offre de parcours touristique intercommunale existerait pour les trois communes de Médenine, Beni Khedech, et Tataouine en 2019. A la fin de cette année, un Conseil Consultatif de jeunes serait mis en place au sein de la municipalité de Médenine. Pour promouvoir les meilleures pratiques en matière de décentralisation, gouvernance locale et développement local, deux newsletters, un article dans une publication internationale – PNUD -, un rapport annuel seraient produits.

Liste des acronymes

ACCD	Agence catalane de coopération au développement
AECID	Agence espagnole pour la coopération internationale au développement
BDL	Bureau de Développement Local
CCL	Code des Collectivités Locales
CFAD	Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation
CIFAL-MALAGA	Centre International de Formation des Autorités et Leaders de MALAGA
CL	Collectivités Locales
CNC	Comité national de coordination
FNVT	Fédération Nationale des Villes Tunisiennes
FTADD	Fédération Tourisme Authentique Destination Dahar
INS	Institut National de Statistique
IPAPD	Instance de prospective et d'accompagnement du processus de décentralisation
MAL	Ministère des Affaires Locales
MDICI	Ministère du développement de l'investissement et de la coopération internationale
PDL	Plan de Développement Local
PDUGL	Programme de Développement Urbain et de Gouvernance Locale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SDV	Stratégies de Développement Durable des villes à l'horizon 2030
TOT	Formation des formateurs

Commented [SB1]: veuillez veiller à l'ordre alphabétique lors de l'ajout des acronymes , merci :)

I- Résumé exécutif

Le projet a pour principal objectif de permettre la concrétisation du processus de décentralisation en Tunisie à travers la promotion de la gouvernance et du développement au niveau local comme moyen permettant de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Pour ce faire, le projet propose une intervention à deux niveaux :

Au niveau national, un appui sera fourni au Gouvernement, notamment au Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement (MALEV), l'Instance de prospective et d'accompagnement du processus de décentralisation (IPAPD), le Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation (CFAD), et d'autres acteurs clés sous la tutelle du Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement, pour mettre en œuvre sa feuille de route sur la décentralisation à travers un accompagnement technique et logistique, en concertation avec toutes les parties prenantes (appui à la coordination de travaux d'élaboration du plan opérationnel 2019-2021 ; mise en place d'un outil de suivi du plan opérationnel et d'un mécanisme de coordination des acteurs). En outre, un appui sera fourni à la Fédération Nationale des Villes Tunisiennes (FNVT) pour renforcer son appui aux communes en termes de renforcement de capacités. Enfin, un support pourra aussi être fourni aux instances d'appui à la décentralisation qui seront mises en place dans les prochaines années (notamment le Haut conseil des collectivités locales et la Commission nationale de formation).

Au niveau régional et municipal, un appui technique et logistique sera fourni à certaines collectivités locales, récemment élues, afin de leur permettre d'assumer rapidement les fonctions établies dans le code des collectivités locales. Un accent sera mis sur le processus d'élaboration concerté et l'appui à la mise en œuvre des plans locaux et régionaux de développement devant permettre de contribuer à la réduction de la pauvreté et la création d'emplois dans des territoires cibles, parmi les plus vulnérables du pays. Ainsi, le projet ciblera trois régions (Médénine, Tataouine et Gabès) et neuf municipalités (Médénine, Tataouine, Remada, Gabès, Ben Guerdane, Zarzis, Djerba-Ajim, Midoun et Hourmt Souk). Le projet jouera ainsi un rôle fédérateur des bonnes pratiques qui pourraient informer le développement de la politique nationale de décentralisation.

Un accent sera mis tout au long du projet sur la gestion et le partage des connaissances permettant, d'une part, d'alimenter le processus de décentralisation en Tunisie par d'autres expériences à travers la coopération Sud-Sud et triangulaire notamment la coopération décentralisée, et, d'autre part, de codifier et mettre à l'échelle les bonnes pratiques menées à travers le projet au niveau local.

Au cours de l'année 2019, le programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local (ADDL) a établi neuf partenariats avec des communes cibles. Cela a permis d'identifier des projets prioritaires dont le programme appuiera la mise en œuvre dès 2020. ADDL a aussi appuyé la conversion des Stratégies de ville (SDV) de Médénine, Tataouine et Gabès, en plans de développement local, conformément aux requis du code des collectivités locales.

Le programme a aussi promu la coopération entre différentes régions de la méditerranée en organisant des échanges entre la Tunisie, la Catalogne et l'Algérie. En favorisant le partage des

différentes expériences, ces missions ont contribué à mettre en œuvre un Conseil consultatif de jeunes au sein de la commune de Médenine. Ce Conseil constitue une expérience pilote pour le gouvernorat, ouvrant la voie à l'implication des jeunes dans la prise de décisions locales, le renforcement de leurs compétences, ainsi que favoriser les échanges entre les jeunes et les femmes avec les autorités locales et régionales.

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine culturel et naturel et la promotion du tourisme dans les trois municipalités de Médenine, Tataouine et Beni Khadech, un mémorandum d'accord a été établi avec la Fédération du Tourisme Authentique Destination Daher FTADD. Une mission sur le terrain avec délégation espagnole du centre international de formation des autorités et des dirigeants de Malaga a été aussi organisée pour préparer le programme de formation de 2020.

Le programme ADDL s'est aussi engagé à sensibiliser ses partenaires sur la question genre. A cet égard, il a organisé deux formations sur la thématique, dont une menée par une experte internationale sur l'intégration du genre dans l'urbanisme, et une autre en collaboration avec le Haut-Commissariat des droits de l'Homme. A l'occasion de la campagne internationale des 16 jours d'activisme sur l'équité de genre, le projet ADDL a appuyé la réalisation d'un mural dénonçant la violence faites aux femmes et dont figure les hashtags #EnaZeda et #HearMeToo. Le projet a aussi organisé un débat ouvert autour de la thématique du viol avec des jeunes de la région de Médenine.

II- Résultats détaillés

- ❖ **Produit attendu 1 : Le Gouvernement définit une approche nationale pour la mise en œuvre, de la décentralisation, de manière informée et concertée dans le but de renforcer l'appropriation par les parties concernées et la population et met en œuvre des actions prioritaires.**

Indicateurs	Données de référence	Cibles annuelles	Résultat à la date du rapport
Plan opérationnel 2019-2021 défini et adopté	Plan opérationnel inexistant	Plan opérationnel entamé	Plan non existant

L'échelle et le budget de cette composante du projet ont dû être réduits pour 2019. Le document de projet étant signé par le MALEV qu'en juillet 2019, le financement a été retardé. Les activités au niveau national progressent lentement. Le contexte politique et institutionnel de la décentralisation rend difficile, même pour le Ministère des Affaires locales et de l'Environnement (MALEV), l'exercice du contrôle. Étant donné que le leadership des Ministères techniques appartient à différents partis politiques, le rôle de coordination du MALEV n'est pas complètement reconnu. Les principaux enjeux sont les suivants: le cadre institutionnel et les textes normatifs pour la mise en œuvre du Code des collectivités locales (CCL); répartition des compétences entre les différents niveaux de gouvernement; les ressources financières et leur affectation, l'autonomie

fiscale et les transferts de l'État; solidarité entre les communautés et péréquation fiscale; capacité administrative et structure territoriale; participation des citoyens; intégration de divers éléments du développement durable. MALEV a défini un processus de décentralisation s'étalant sur 3 étapes de 3 ans chacune, tentant d'améliorer progressivement les capacités institutionnelles locales, les transferts fiscaux et le nombre de compétences transférées aux collectivités locales et régionales.

À cet égard, le PNUD a déjà fourni un appui au MALEV / IPAPD pour l'élaboration d'une méthodologie pour l'élaboration du plan opérationnel 2019-2021 (fiches pour normaliser le travail des experts thématiques) et trois consultants ont été recrutés pour superviser le travail de commissions fonctionnelles. Le projet ADDL attend toujours de recevoir le plan opérationnel (PO), afin de contribuer à l'élaboration d'un instrument de suivi et d'évaluation. Cependant, en raison de contraintes politiques, le Plan Opérationnel ne sera pas partagé avant mi 2020.

Le projet a démarré des activités avec la Délégation de l'Union Européenne pour l'élaboration d'un guide de planification stratégique. De plus, il a organisé, en collaboration avec TAMKEEN, un processus de consultation des jeunes, concernant leurs attentes des autorités locales.

Ce produit sera atteint grâce à une série de résultats qui contribueront au développement d'un cadre intégré de gouvernance locale et de développement local dans le gouvernorat de Médenine, suivis de ceux de Tataouine et de Gabès.

Description	Date de fin prévue	Résultats planifiés	Moyens de vérification	Résultats atteints
Elaboration d'une méthodologie pour le développement du Plan Opérationnel 2019-2021 (fiches pour homogénéiser les travaux des experts thématiques)	Q1	Méthodologie pour développement du plan	Document méthodologique	Non développement de la méthodologie
Elaboration du tableau de bord de suivi du plan opérationnel 2019-2021 (PO) de la décentralisation	Q4	Tableau de bord	Tableau de bord en ligne	Non élaboration du tableau de bord
Mise en place système de suivi du PO	Q3	Système de suivi	Document décrivant le système de suivi	Non mise en place d'un système de suivi
Etude/évaluation (enquête) de connaissances des jeunes sur la décentralisation et le CCL et leur satisfaction sur les	Q2	Enquête disséminée auprès des jeunes	Publication résultat enquête	Enquête en cours (validation de la note documentaire et du questionnaire).

services publics de base) afin d'informer actions de communication de l'IPAPD.				
Elaboration du Guide de planification locale	Q4	1 Guide de planification locale	Publication Guide de planification locale	Première version élaborée de Guide de planification locale

❖ **Produit attendu 2 : Le Gouvernement développe et met en œuvre des actions de formation efficaces pour améliorer la gestion des affaires communales, renforçant les capacités des parties concernées cibles par l'appui au processus de décentralisation en matière de formation.**

Indicateurs	Données de référence	Cibles annuelles	Résultat à la date du rapport
% des représentants des collectivités locales cibles affirment bien connaître leurs prérogatives.	Coordination avec les partenaires nationaux et locaux avant de détecter le besoin des communes en formation	Questionnaire de référence à mener 50% des élus et des membres de l'administration locale des municipalités cibles contribuent à l'identification de formations prioritaires	Résultat reporté à 2020

Le projet a conclu un accord avec le CFAD pour échanger des informations ainsi que pour coopérer lors des activités de formation et de renforcement des capacités des municipalités cibles. Le projet mettrait également à la disposition du CFAD du matériel et des modules de formation, qui seraient aussi utilisés à un niveau national. Pour finir, le projet inviterait les formateurs du CFAD à participer aux TOT (formations de formateurs) organisés par le PNUD.

Initialement, le projet prévoyait d'élaborer et disséminer un questionnaire pour identifier les besoins de formation et mesurer les connaissances des fonctionnaires municipaux et municipales. Afin d'avoir une évaluation des capacités plus vaste, il a été décidé d'inclure ce questionnaire dans l'analyse fonctionnelle prévue pour 2020. Cette analyse devrait servir de base pour les plans de développement de capacités ainsi qu'aux plans de réformes institutionnelles. Elle constituera un plan plus solide et mieux pensé pour une assistance future aux municipalités partenaires.

Les programmes de formation prévus pour 2020 incluront la formation des formateurs (TOT) et la formation des conseillers municipaux en leadership élu. Les programmes comprendront aussi la formation du personnel municipal sur des sujets identifiés lors de l'analyse fonctionnelle et envisagés par les plans de renforcement des capacités. Un noyau de formateurs et formatrices

sera formé pour entreprendre ces activités de formation dans les municipalités ciblées. Ils et elles seront également disponibles pour le CFAD et la FNVT pour étendre la formation à l'échelle nationale, si souhaité.

Un dialogue a été entamé avec la FNVT pour l'octroi d'une subvention d'appui institutionnel. Cette subvention permettra à la FNVT de renforcer ses fonctions d'assistance aux communes membres, notamment en matière de planification du développement économique local (Plans de Développement Local). Cette subvention permettra également à la FNVT de cristalliser le point de vue des municipalités sur le processus de décentralisation, leur permettant de renforcer leurs capacités de plaidoyer vis-à-vis le Gouvernement.

Afin d'assurer une meilleure coordination avec les partenaires nationaux, le PNUD et à travers le projet ADDL est un membre du Comité National de Coordination (CNC). Le Comité National de Coordination des initiatives de planification stratégique au niveau local et de leur mise en œuvre, est une instance nationale de concertation et de coordination qui s'insère dans le cadre du processus de décentralisation en Tunisie consacré dans la Constitution de 2014, notamment à travers le chapitre VII dédié au pouvoir local. Le projet a participé à la première réunion de CNC en Novembre 2019.

Activité	Description	Date de fin prévue	Résultats planifiés	Moyens de vérification	Résultats atteints
Activité # 2.1	Identification de formations à développer (en complémentarité avec les programmes déjà existants et en ligne avec l'activité 3.2)	Q2	1 programme de formation identifié	Manuels ou guides de formation	Reporté pour 2020 notamment une formation sur le leadership des élu.e.s par ONU habitat (12 modules)
Activité # 2.2	Développement des modules de formation	Q4	2 modules à développer	Modules disponibles pour formation	Reporté pour 2020
Activité # 2.3	Formation des formateurs	Q4	2 ateliers des formations	Fiches évaluation atelier de formation ; liste de présence	Reporté pour 2020
Activité # 2.4	Appui à la mise en place de réseaux d'accompagnateurs locaux	Q4	1 réseaux accompagnateurs locaux	Base de données avec info des accompagnateurs	Reporté pour 2020
Activité # 2.5	Identification et mobilisation de partenaires de la coopération décentralisée pour le	Q3	1 partenaire identifié	Mémoire d'accord	Reporté pour 2020

	renforcement de capacités de la FNVT				
Activité # 2.6	Participation et appui à l'organisation des réunions du CNC	Q4	1 réunion CNC	PV de la réunion	1 réunion organisée

❖ **Produit attendu 3 : Les capacités des partenaires locaux, régionaux et éventuellement nationaux sont renforcées dans la conduite de leurs nouvelles missions et attributions.**

Indicateurs	Données de référence	Cibles annuelles	Résultat à la date du rapport
% des membres élus des conseils élus des localités ciblées, désagrégés par sexe et par âge, qui considèrent avoir connu une amélioration dans leurs capacités et compétences	Données pas disponibles (enquête non réalisée en 2019)	Amélioration observée chez 65% des élus enquêtés	Elaboration des TDR de recrutement d'un bureau d'étude pour mener : -Une analyse fonctionnelle -Un questionnaire de référence à mener -Un plan de renforcement des capacités et des compétences au profit des élus à exécuter

L'échelle et le budget de cette composante du projet ont dû être réduits pour 2019 car le document de projet n'a été signé par le MALEV qu'en juillet 2019 et le financement en dépendait.

Au niveau local, les conseils municipaux des 9 communes partenaires ont approuvé leur participation au projet. Cinq consultants locaux ont été recrutés pour soutenir les activités des communautés locales, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre des stratégies et plans de développement local. Des activités de formation et d'assistance technique ont été menées à bien, notamment en ce qui concerne l'élaboration du budget pour 2020, le genre et l'urbanisme dont 95% des participant.e.s ont jugé le contenu satisfaisant. En outre, une formation a été organisée sur les droits humains, en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH). Composée par 38% de femmes, cette formation a permis de renforcer la capacité de 42 représentant.e.s (élu.e.s et administration) municipaux/ales et régionaux/ales des neuf municipalités cibles et notamment sur leurs connaissances sur l'approche du développement local fondée sur les droits humains et sur le rôle des municipalités en matière de droits économiques, sociaux et culturels.

Dans le but d'analyser les besoins en formation des municipalités et de mettre en place des plans de renforcement de capacités le projet a élaboré des TDRs pour lancer le processus de recrutement d'un bureau d'études pour mener une analyse fonctionnelle et une analyse de la gestion financière/budgétaire dans les neuf municipalités partenaires.

L'objectif principal de cette activité est d'effectuer une analyse approfondie des fonctions et du système de gestion financière / budgétaire de l'administration des neuf municipalités partenaires du projet ADDL afin de formuler des recommandations. Ces dernières permettront d'améliorer l'organisation et fonctionnement institutionnels, l'efficacité et l'efficace du système financier global de la municipalité conformément aux principes de l'autonomie locale et la décentralisation prévue par la législation nationale.

Afin de renforcer les capacités des conseillers municipaux élus, le projet ADDL a préparé une activité pour aider les neuf municipalités à entreprendre une formation sur le « Leadership des élus locaux » selon la méthodologie de l'UN-Habitat. Afin d'accomplir cette tâche, le projet ADDL envisage le recrutement de deux consultant.e.s, dont la tâche principale serait la conception et la conduite d'un cours de formation des formateurs (ToT) à l'intention des neuf municipalités. Les 12 compétences sont : la représentation, la communication, la facilitation, l'utilisation du pouvoir, la prise de décision, l'élaboration des politiques, la mobilisation, la négociation, le financement, le contrôle, le renforcement des institutions, le leadership.

Concernant la mise en place et fonctionnement des mécanismes de concertation et communication avec les citoyen.ne.s, le projet ADDL a commencé la mise en place de Bureaux de Développement Local en accord avec les communes partenaires. Ces bureaux permettront d'appuyer les mécanismes de concertation et de communication. En outre, ils hébergeront des cellules de planification pour l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre des Plans de Développement Local. Ils constitueront un outil technique et un organe de consultation, de planification, d'exécution et de suivi, ayant comme principal objectif la promotion du développement local au niveau économique, social, culturel et environnemental. A ces fins, le projet ADDL a engagé un architecte afin d'évaluer les besoins pour la mise en place de ces bureaux. L'état des lieux relatif à la mise en place physique des 9 BDL est le suivant : Les neuf communes partenaires ont reçu des climatiseurs et du mobilier pour un montant global 28 972 USD. Les travaux de réaménagement - estimé à 9643,75 USD - seront effectués en 2020 au niveau de six communes (Ajim, Ben Guerdane, Gabes, Midoun, Remada, Tataouine).

Concernant l'opérationnalisation de ces BDL, les discussions entre l'équipe ADDL et les maire.sse.s ont permis d'identifier seize points focaux municipaux et municipales. Neuf d'entre eux sont des femmes, soit un taux 56%. Ils et elles sont réparti.e.s entre l'administration et le conseil municipal (minimum un membre administratif et un.e élu.e). Ces derniers et dernières travaillent étroitement avec l'équipe ADDL depuis leur désignation et ont un rôle fondamental dans la gestion de BDL.

Activité	Description	Date de fin prévue	Résultats planifiés	Moyens de vérification	Résultats atteints
Activité # 3.1	Renforcement de capacités opérationnels des communes cibles (ressources humaines et matérielles)	Q4	Un plan de renforcement de capacités opérationnels développé	Liste de présence des ateliers	Plan non encore développé
Activité # 3.2	Analyse de besoin de formation (notamment des femmes et des jeunes) des municipalités et formulation/mise à jour de plans de renforcement de capacités en évitant les doublons	Q4	-Enquête réalisée -Tenu des ateliers de formation	-Résultat de l'enquête - Liste de présence	Enquête en cours sur les attentes des jeunes sur les prérogatives des

				des ateliers	municipalités et de leur connaissance du processus de décentralisation -Aucun atelier tenu
Activité # 3.3	Actions de formation, voyage d'étude.	Q4	Renforcement des capacités des partenaires en matière de : élaboration de budget – urbanisme – planification	-Listes de présence	-Atelier de formation sur les droits de l'homme en partenariat avec HCDH -Atelier de formation genre et urbanisme
Activité # 3.4	Mise en place ou renforcement de structures de concertation/participation/dialogue	Q4	-Identification des points focaux municipaux -Mise en place physique des 9 BDL -Mise en place opérationnelle des 9 BDL	-PV de réception des travaux	-Identification des points focaux municipaux au sein des municipalités partenaires (à l'exception de Tataouine) -Mise en place physique incomplète (Livraison des climatiseurs et des mobiliers, Travaux de construction à exécuter au sein de 6 communes) -Mise en place opérationnelle non réalisée

❖ **Produit attendu 4: Les collectivités locales développent et mettent en œuvre des plans locaux de développement de façon concertée et informée**

Indicateurs	Données de référence	Cibles annuelles	Résultat à la date du rapport
% des actions qui relèvent du budget des régions et des municipalités et qui font partie des plans de développement locaux et régionaux mis en œuvre (ou dont la mise	En 2019, 4 projets d'impact ont été identifiés pour les communes partenaires suivants (Médénine, Tataouine, Ben Guerdane et Remada) et des études de	Cibles à atteindre en 2020 : -Réalisation de 9 PDL (100%) -Exécution des travaux relatifs à l'implémentation des quatre projets d'impact identifiés en 2019	-0 PDL élaborés -Elaboration des dossiers d'appel d'offre pour 3 projets d'impact et recrutement d'un expert -Publication de l'enquête sur les

en œuvre est entamée) pour chacune des collectivités locales ciblées	faisabilité ont été réalisées	-Financement des autres projets d'impact au projet des 9 communes partenaires	attentes des jeunes sur la provision des services
% des jeunes des localités cibles sont satisfaits avec la provision de services publics renforcés par le projet			

Dans le cadre d'appui à la réalisation des plans de développement locaux, et en ce qui concerne les municipalités qui ont déjà une stratégie de ville (Médenine, Tataouine, Gabès), un atelier de formation a été tenu pour opérationnaliser et prioriser les activités des SDV (originellement fixé dans un horizon de 12 ans) à un horizon de 4 ans, conformément aux requis du code des collectivités locales. Un ensemble des projets a été identifié dans le cadre d'appui à la mise en œuvre des SDV à Médenine, Tataouine et Gabès :

Commune de Médenine : Aménagement d'un espace culturel, de détente et de loisir pour les jeunes adapté aux personnes à mobilité réduite". Le projet ADDL a engagé un expert externe qui a élaboré le Dossier d'Appel d'Offre pour les travaux envisagés au niveau du parc.

Commune de Tataouine : "Amélioration de la résilience de l'école primaire de El Maztouria" : Ce projet constitue une déclinaison de la stratégie de développement de la ville SDV et il émane d'une étude menée par le PNUD dans le cadre de la réduction des risques de catastrophes RRC. Le projet ADDL a engagé un expert externe pour la rédaction des Dossiers d'Appel d'Offre des travaux relatifs à l'école.

En ce qui concerne l'appui aux projets dans l'île de Djerba : Lors des mission sur terrain , l'équipe ADDL a eu une série de réunions avec les trois maires de Djerba, en présence des points focaux municipaux , et les projets prioritaires ci-dessous ont été identifiés :

Commune d'Ajim : Renforcement des capacités des élus et de l'administration

Commune de Midoun: Une réforme institutionnelle ; , Une stratégie de transformation numérique ; Efficacité énergétique ; Un plan de gestion de parc municipal.

Commune de Houmet Souk: Déplacement du marché hebdomadaire, Aménagement de l'ex place du marché hebdo en place de la jeunesse, Amélioration du service accueil municipal de 4 arrondissements de la commune, Projet d'un parc dédié à la femme et à l'enfance; Réhabilitation et mise en valeur des centres anciens des villes de Houmt Souk et d'Erriadh ; Projets dédiés à l'enfance dans les quartiers ; réaménagement des espaces verts "Jardin de l'indépendance" et "Jardin mongi bali" ; Révision du plan de circulation et de jalonnement; Mise à niveau des marchés municipaux ; Projets économie d'énergie

Dans le cadre d'appui à la mise en œuvre des projets d'impact à Rémada, Zarzis et Ben Guerdane :

Commune de Ben Guerdane : Projet de « Requalification et aménagement du port El Ksiba ». Le projet a engagé un expert externe qui a élaboré le DAO pour les travaux envisagés au niveau de port El Ksiba -Ben Guerdan.

Commune de Remada : Projet de « valorisation de la filière ovine locale ». Le projet ADDL a engagé un expert externe pour évaluer les besoins de la commune de Rémada . Cela a mené au recrutement d'un consultant en élevage péri-urbain qui est en train de mener une étude visant la valorisation de la filière ovine locale tout en en améliorant l'environnement et minimisant les nuisances.

A travers la réalisation de ces différents projet mentionnés ci-dessus , le projet ADDL contribue à l'atteinte des ODD suivants : ODD4 ,ODD 5,ODD 8, ODD 11,ODD 15, ODD16.

Activité	Description	Date de fin prévue	Résultats planifiés	Moyens de vérification	Résultats atteints
Activité # 4.1	Enquête de satisfaction des jeunes/connaissances sur la décentralisation et prérogatives des CL	Q3	Enquête de satisfaction menée	Formulaires remplis par les personnes enquêtées	Activité en cours de réalisation
Activité # 4.2	Démarrage d'élaboration des PDLs	Q4	9 PDL élaborés	Nombre des PDLs adoptés par les conseils municipaux	0 PDL élaboré Tenu d'un atelier de "conversion de la SDV en PDL pour les communes de Médenine, Tataouine et Gabès"
Activité # 4.3	Appui à la mise en œuvre des SDV à Médenine, Tataouine et Gabès (à définir)	Q4	Identification des projets à appuyer Implémentation des projets identifiés	-Livrables reçus de la part de l'expert externe	-Identification des projets suivant (Parc de loisirs à Médenine et Ecole de Maztouria à Tataouine) -Elaboration des DAO relatifs aux deux projets
Activité # 4.4	Appui aux projets dans l'île de Djerba	Q4	-Identification des projets à appuyer - Implémentation des projets identifiés	-Rapport des missions sur terrain	-Identification des projets prioritaires dans les trois communes de Djerba -Aucun projet appuyé
Activité # 4.5	Appui à la mise en œuvre des projets d'impact à Remada,	Q4	Identification et réalisation d'un projet d'impact par commune	-Livrables reçus de la part de	-Elaboration de la fiche de projet "Amélioration de

	Zarzis et Ben Guerdane		(à Remada, Zarzis et Ben Guerdane)	l'expert externe	la chaine d'élevage d'ovins" -Elaboration de dossiers d'appel d'offre concernant le projet de réhabilitation de port de Ksiba à Ben Guerdan
Activité # 4.6	Projet à définir pour l'équité de genre	Q4	Projet identifié à Houmet Souk Djerba	Proposition de projet reçu par un membre de conseil municipal	Projet "Espace femme et enfant" identifié

❖ **Produit attendu 5: Des bonnes pratiques en matière de décentralisation, gouvernance locale et développement local sont identifiés, codifiées et partagées au niveau local, national et international.**

Indicateurs	Données de référence	Cibles annuelles	Résultat à la date du rapport
Une offre de parcours touristique intercommunale est développée par les trois communes Trois missions des experts de la coopération décentralisée Nombre des sites archéologiques valorisés Nombre des jeunes de la région formés Nombre des activités génératrices de revenus renforcées	-Offre de parcours touristique intercommunal non existante	-Trois missions -Trois sites archéologiques (Un site par commune) -150 jeunes (au moins 35% sont des femmes) - 15 Activités génératrices de revenus sont renforcées	-Une mission réalisée - 0 site réhabilité -50 jeunes formé.e.s

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine culturel et naturel et la promotion du tourisme dans les trois municipalités de Médenine, Tataouine et Beni Khedache, le projet a établi un memorandum d'accord avec la Fédération du Tourisme Authentique Destination Daher (FTADD). Une mission sur le terrain s'est déroulée pendant le mois de décembre 2019 avec la délégation espagnole du centre international de formation des autorités et des dirigeants de Malaga, en préparation pour le programme de formation de 2020.

A l'issu de cette mission, les experts de la délégation espagnole ont élaboré un plan d'action au profit des trois communes de Médenine, Tataouine et Beni Khedache. Ils proposent des mesures sur le court terme, le moyen terme et le long terme :

- Mesures à court terme, une série d'actions simples et économiques ayant un impact rapide sur l'amélioration de la gestion touristique des villes, et jettant les bases d'un travail commun de tous les acteurs impliqués, qui sera nécessaire pour faire face au plan d'action à moyen terme.
- Mesures à moyen terme, réalisation d'un plan stratégique de tourisme durable
- Mesures à long terme, suivre et mesurer les résultats de la mise en œuvre du Plan stratégique de tourisme durable.

Au cours de cette mission, le projet a aussi organisé deux ateliers :

- Atelier avec les étudiants de l'institut des sciences humaines de Médenine (50 étudiants, 90% femmes) de master communication/tourisme : débat ouvert sur les attentes quant au marché de l'emploi – intérêt des femmes à lancer leur entreprise en tourisme durable
- Atelier « Développement local et tourisme: l'expérience espagnole » au bénéfice des agents municipaux et prestataires de service en tourisme écologique, INP (Médenine, Tataouine, Béni Khedech) autour du rôle de la municipalité dans le tourisme local

Le projet ADDL envisage la réalisation d'une deuxième mission de terrain (Prévue pour Mars 2020 mais reportée à cause de la propagation de la pandémie de COVID19) au cours de laquelle deux ateliers animés par les experts de la délégation espagnoles seront tenus :

- Ateliers de planifications stratégiques avec les représentants des autorités locales ; Public cible : Techniciens en charge du Tourisme de la Mairie de Médenine, Tataouine et Beni Khedech. Personnel FTADD. Agents privés du secteur touristique de ces villes). L'objectif de cet atelier est de définir un planning de développement touristique où toutes les actions nécessaires au développement touristique de la zone sont définies, leurs délais sont déterminés et leur niveau de réalisation est suivi.
- Atelier de formation « Conception, réalisation et communication d'itinéraires touristiques. Les bonnes pratiques » pour 50 jeunes étudiants de Master de Communication Touristique et Patrimoine culturel.

Lien avec les ODD : ODD 11, ODD 5, ODD 8.



Atelier sur «le développement local et le tourisme: l'expérience espagnole». Tataouine



Visite à l'oasis de Telet



Rencontre avec des étudiants du Master Communication Touristique et Patrimoine Culturel de l'Institut des Sciences Humaines de Médénine

Activité	Description	Date de fin prévue	Résultats planifiés	Moyens de vérification	Résultats atteints
Activité # 5.1	Ateliers de formulation du projet	Q2	Formulation du projet suite à la tenue de discussions avec les différents partenaires	PV des ateliers PV des réunions	Ateliers/ réunions/vidéoconférences tenues avec les différents partenaires pour formuler le projets (ACEID-FTADD-CIFAL malaga)
Activité # 5.2	Ateliers de démarrage	Q2	Atelier de lancement tenu	-Rapport de la mission des experts de CIFAL Malaga -Méorandum d'accord signé	Atelier de lancement tenu Signature d'un mémorandum d'accord entre projet ADDL et la FTADD
Activité # 5.3	Missions des experts de la coopération décentralisée (MALAGA CIFAL)	Q4	Trois mission sur terrain	-Rapport de la mission -Rapport réalisé par la délégation espagnole	Une mission de la délégation espagnole de CIFAL Malaga réalisée : (5-10 Décembre 2019)

Activité # 5.4	Ateliers de formation	Q4	Tenu des ateliers de formation	-Listes de présences de deux ateliers réalisés pendant la mission	-Formation des agents municipaux lors de l'atelier "Développement local et tourisme : l'expérience espagnole" -Formation de 50 étudiants
Activité # 5.5	Réunions du mécanisme de suivi de la SDV, notamment du projet AECID	Q4	Suivi de la SDV	-PV des réunions -Echange des emails	-Suivi de la SDV de Tataouine
Activité # 5.6	Travaux de réhabilitation, construction ou autres	Q4	-Trois sites archéologiques (Un site par commune)	-PV de réception des travaux	-0 site réhabilité
Activité # 5.7	Missions de suivi PNUD	Q4	-Missions de suivi avec les différentes parties prenantes : - ACEID -FTADD -Communes partenaires	-Rapport des missions sur le terrain -PV des réunions	-Réunion pour établir le partenariat ADDL-FTADD avec l'équipe de la FTADD en présence de l'équipe de Swiss Contact (le partenaire technique de la FTADD) : Date (20/09/2019) -Réunion de suivi avec Rafael Pañeda Reinlein de ACEID (/09/ 2019) -Une réunion avec une commune partenaire (Béni Khadech) : 9 octobre 2019 -3 missions de suivi avec l'équipe de la FTADD effectuées aux dates suivantes : 9/10/19, 28/11/19, 6-7/02/ 2020)
Activité # 5.8	Communication	Q4	Communication et visibilité assurées autour: -les trois interventions au sein des sites archéologiques -les ateliers de formations	-Photos et Supports de communication	Communication autour la première mission sur terrain de la délégation espagnole assurée par l'équipe de la FTADD (réseau sociaux)

			-le renforcement des activités génératrices de revenus		
--	--	--	--	--	--

❖ **Produit attendu 6 : Des jeunes participent aux processus de développement local et gouvernance locale à Médenine (expérience pilote à implémenter en synergie avec PBF)**

Indicateurs	Données de référence	Cibles annuelles	Résultat à la date du rapport
Nombre de Conseils consultatifs de jeunes (CCJ) au niveau régional et municipal à Médenine mise en place	Conseil régional et municipal de Médenine 2018 : 0	1 CCJ municipal (2019) 1 CCJ régional (2020)	Un CCJ municipal

Comme prévu, à la fin de l'année 2019, un Conseil Consultatif de jeunes a été mis en place au sein de la municipalité de Médenine. Répondant aux objectifs de l'ODD16 à savoir « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous », l'ODD 11 « Villes communautés durables » qui vise à faire en sorte que « les villes et les établissements humains soient ouverts à tous et à toutes, qu'ils soient sûrs, résilients et durables » et l'ODD 5, qui a pour objectif de « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles afin de mettre fin à toutes les formes de discriminations contre ces dernière dans le monde entier et à éliminer les violences à leur égard », ce projet met en place un mécanisme de dialogue et de concertation entre la municipalité et les jeunes, et plus particulièrement marginalisé.e.s et les femmes.

Ce Conseil est composé de 20 jeunes (18-35 ans) dont 15 sont des femmes, et 35% d'entre eux sont au chômage. Ce projet est enrichi par l'échange d'expériences lors des initiatives de coopération sud-sud et triangulaire. A ce titre, un voyage d'étude a été organisé à Barcelone regroupant six femmes et sept hommes, 4 d'entre eux ayant moins de 35 ans. Ils ont notamment déclaré que cet échange a donné l'occasion de « *développer leurs compétences et connaissances en termes de participation des jeunes, femmes et adultes dans les processus de gouvernance locale* ». Cette mission a permis d'engager une certaine appropriation de la part des partenaires. De plus, une délégation de quatre femmes et six hommes ayant moins de 35 ans, s'est rendu en Algérie. Leur déplacement avait pour but de partager les expériences par rapport à la participation des jeunes, les politiques relatives à la jeunesse et promouvoir la coopération sud-sud.



Légende : Photo 1 : les jeunes du Conseil Consultatif de jeunes de Médenine. Photo 2 : Les participant.e.s au siège de l'Agence Catalane de la Jeunesse lors du déplacement à Barcelone

Cette expérience pilote mise en œuvre au sein de la municipalité de Médenine offre l'opportunité d'identifier des bonnes pratiques en matière de participation de la jeunesse. Ces dernières sont essentielles pour pouvoir répliquer l'expérience au niveau du gouvernorat. Pour favoriser l'approbation du projet par les partenaires, il apparaît pertinent de les impliquer dans l'ensemble des étapes du projet. Les activités de formations, l'organisation d'événements culturels, et les missions d'échanges sont des véritables opportunités pour les sensibiliser et les former sur la thématique jeunesse. Les initiatives de coopération sud-sud sont aussi un atout fort du projet. Elles permettent d'avoir une vision concrète, rencontrer les homologues, et enrichir le projet de bonnes pratiques. Elles sont aussi un moyen de favoriser la rencontre entre les représentant.e.s des autorités locales et régionales et les jeunes. C'est pourquoi la participation de ces derniers est primordiale dans les missions. Néanmoins, pour que l'échange soit efficace, les équipements visités ainsi que le projet étudié doivent être assez avancés pour pouvoir tirer des leçons. Lors de la mise en œuvre du projet avec les jeunes, un plan d'action et un.e coordinateur.trice arabophone doivent être établis. De plus, une activité de formation sur le PNUD, son mandat, et ses objectifs peut être intéressante afin d'assurer une bonne relation entre l'équipe du projet et les bénéficiaires.

Activité	Description	Date de fin prévue	Résultats planifiés	Moyens de vérification	Résultats atteints
Activité # 1	Mise en œuvre d'une campagne de communication du projet	Q2	Organisation d'activités culturelles et de promotion du projet avec une attention particulière sur participation des jeunes et des hommes Valeur initiale : 0 Valeur finale : 5	TDR, listes de présence (désagrégé par sexe), Enquête de satisfaction	Cinq (5) événements regroupant en moyenne 54% de femmes et 76% de jeunes
Activité # 2	Atelier de démarrage et ateliers de mise en place d'une structure de participation citoyenne de jeunes	Décembre 2020	Nombre de réunions organisées au sein du Conseil de jeunes avec la	TDR, listes de présence (désagrégé par sexe), enquête de satisfaction,	Organisation d'un (1) atelier de démarrage

	dans les affaires locales (Conseil de jeunes au niveau du gouvernorat ainsi qu'au niveau municipal).		participation de 50% de femmes Valeur initiale:0 Valeur Cible : 2	PV des réunions du conseil de jeunes	Organisation d'une (1) journée de désignation
Activité # 3	Formation des jeunes membres des conseils de jeunes.	Décembre 2020	Nombre de formations organisées Valeur initiale :0 Valeur cible : 4	TDR, listes de présence (désagrégé par sexe et par âge), Enquêtes de satisfaction de participation et/ou d'enquête pour mesurer l'efficacité de la formation auprès des jeunes et des autorités locales et régionales (désagrégé par sexe et par âge) Test ex ante et ex post a la formation	Activité prévue pour 2020
Activité # 4	Mise en œuvre d'un atelier d'échange entre villes.	Janvier 2021	Publication d'un rapport de l'atelier Valeur initiale :0 Valeur cible :1	Agenda, liste de présence (désagrégé par âge et par sexe) Rapport et de l'atelier	Prévu en septembre 2020
Activité # 5	Coopération Sud-Sud et triangulaire à travers des échanges d'expériences entre jeunes issues de différents pays (Espagne, Maroc, Tunisie).	Septembre 2020	Nombre d'échanges d'expériences et bonnes pratiques organisées avec d'autres pays Valeur initiale : 0 valeur cible:4	Rapport des voyages d'études, TDR, Rapport de capitalisation	Organisation de deux (2) voyages Espagne, regroupant 46% de femmes, et 31% de jeunes, et en Algérie avec la participation de 40% de femmes et 70% de jeunes, et d'un (1) échange à M'Saken avec une délégation composée de 40% de femmes et 20% de jeunes

Activité # 6	Appui au projet d'impact d'un parc de loisir et de détente issue de la SDV de Médenine. (Activité financée par le PNUD)	2021	Organisation d'une formation sur l'intégration du genre dans les projets d'urbanisme	Enquête de satisfaction auprès des usagers de l'espace public (désagrégé par sexe et par âge) Taux de présence des femmes et jeunes au sein de l'espace de détente et de loisir (ce taux sera mesuré pendant une semaine type), Nombre de kiosques dédiés au développement économique local dont l'ouverture est effectivement constatée PV du rapport de formation, Test ante et post formation	Organisation d'une formation sur l'intégration du genre dans les projets d'urbanisme dont 95% des participant.e.s ont jugé le contenu satisfaisant
Activité # 7	Capitalisation de l'expérience	Février 2020	Rapport méthodologique et de capitalisation	Publication d'un rapport de capitalisation	Prévu en octobre 2020

❖ **Produit attendu 7: Des bonnes pratiques en matière de décentralisation, gouvernance locale et développement local sont identifiés, codifiés et partagés au niveau local, national et international.**

Indicateurs	Données de référence	Cibles annuelles	Résultat à la date du rapport
Nombre d'outils de communication et de gestion des connaissances produits et diffusés	N/A	4 (deux newsletters, un article, un rapport annuel produit).	Un rapport annuel produit

Le projet a pour objectif de faciliter l'élaboration, l'échange et la codification des expériences menées au sein du projet entre les différents territoires pilotes (à travers des échanges inter-municipaux et inter-régionaux), entre ces territoires et d'autres territoires tunisiens et le niveau

national. De plus, il vise à promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire, notamment au niveau décentralisé. A ce titre, lors de l'année 2019, le projet a organisé quatre missions d'échange. Trois d'entre elles avaient trait la participation des jeunes. Un échange inter-régions entre le gouvernorat de Sousse et de Médenine, une mission en Espagne et une en Algérie ont été ainsi organisées. De plus, une mission a facilitée le déplacement de deux expert.e.s internationaux au sud est tunisien sur la thématique du tourisme. Néanmoins, ayant enregistré des retards dans son exécution, le projet n'a pas eu les expériences et les accomplissements suffisants en matière de décentralisation pour pouvoir les codifier et les partager à un niveau local, national et international.

Activité	Description	Date de fin prévue	Résultats planifiés	Moyens de vérification	Résultats atteints
Activité # 1.1	Communication, gestion de connaissances capitalisation et diffusion de résultats (incorporé pour 2019 dans les activités 1,4, 5 et 6)	Q4			Voir les activités 1, 4, 5 et 6 dont : Rapport des expert.e.s sur le tourisme en Tunisie Diffusion et partage d'expérience entre l'Espagne et l'Algérie

III- Suivi et évaluation

Le projet a pour principal objectif de contribuer à concrétiser le processus de décentralisation en Tunisie comme moyen permettant l'amélioration des conditions de vie des citoyens et de. Il revêt un caractère stratégique, marqué par une approche multiniveau et intersectorielle. En effet, il mélange des thèmes urbains, économiques, sociaux, culturels, environnementaux et de gouvernance. Le projet veille à prendre en considération les thématiques relatives au genre et aux jeunes et opte pour une démarche multiniveau. Ceci peut être vu par la théorie de changement articulée autour de deux évolutions interconnectées. En effet, elle postule que **Si** le Gouvernement définit et met en œuvre de façon informée et concertée une approche nationale de décentralisation, et **Si** Les collectivités locales disposent des capacités techniques et financières pour conduire les missions et attributions prévues dans la loi, **Alors** ces collectivités contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations dans leurs territoires. Cet objectif entre en parfaite adéquation avec les priorités nationales. Il répond aux principes constitutionnels sur la décentralisation, la gouvernance locale participative et la réduction des inégalités régionales. Ceci peut être vu notamment à travers du Chapitre 6 de la Constitution de 2014 et l'adoption du Code des Collectivités Locales (CCL). De plus, le projet s'inscrit dans le cadre du plan national de développement 2016-2020. L'axe 4 de ce dernier a pour objectif à développer la décentralisation et jeter les fondements d'une gouvernance locale et régionale. Pour finir, en accordant une attention particulière à la participation des jeunes et des femmes, le projet les accompagnent à remplir leur nouveau rôle, assigné par le Code des Collectités Locales.

Par son approche multiniveau et multipartenaire, le projet parvient à réaliser ces objectifs de façon durable. En effet, il renforce à la fois les capacités du Gouvernement et des Collectivités locales,

permettant ainsi son appropriation au niveau national et local. De plus, en mettant en œuvre des projets d'impact, concrets et visibles, sur le terrain, les populations sont témoins de véritables changements, améliorant leurs conditions de vie. L'ensemble de ces éléments permet d'assurer un changement efficace et durable au profit des institutions partenaires, et de la population.

En disséminant la moitié de l'équipe du projet au cœur même des municipalités, le projet utilise ses ressources humaines et financières d'une manière optimale. Les coûts en matière de transport, d'enquête de terrain sont significativement réduits. De plus, l'ensemble des membres de l'équipe ont des expertises différentes et complémentaires (urbanisme, environnement, architecture etc). Cela permet d'amoindrir les coûts dans le recrutement de consultant.e.s.

Pour finir, leur présence donne la possibilité d'assurer un suivi continu. A ce titre, les rapports mensuels des consultant.e.s sont une véritable source d'information sur le projet et son impact. Les visites sur le terrain d'une manière régulière (toutes les deux semaines en moyenne) de l'équipe du projet à Tunis permettent d'assurer un suivi sur les activités et l'état d'avancement du projet. Pour finir, une visite à mi-parcours rend possible l'identification d'éventuels blocages ainsi qu'une remotivation des partenaires.

Néanmoins, les différents départs des membres de l'équipe (la Conseillère technique principale, les consultants basés à Djerba, Tataouine et Médenine) ont entravé la bonne continuité des activités, impactant l'engagement des partenaires, notamment au niveau national. Pour pouvoir faire face à ces défis, le projet appuie alors la mise en place de bureaux de développement local au sein des municipalités. Ces derniers vont permettre d'assurer une présence continue de l'équipe, et une visibilité du projet. En outre, le recrutement de consultant.e.s et d'expert.e.s pour travailler étroitement avec le CFAD et l' IPAPD, l'identification d'un point focal au niveau du Ministère ainsi que l'organisation de réunions, d'ateliers d'une manière fréquente sont des pistes envisagées pour surmonter les blocages au niveau national.

En général, le projet bénéficie de l'équipe de suivi et d'évaluation du programme ODD16, qui fournit un soutien pour l'organisation des activités de suivi et d'évaluation nécessaires, ainsi que pour la préparation des rapports pertinents.

L'approbation du projet par les Conseils municipaux et les cérémonies officielles organisées ont permis de promouvoir le projet et la visibilité des donateurs. Un effort supplémentaire sera fait lors de l'inauguration des projets d'impact ainsi que des BDL.

IV- Défis de mise en œuvre et suivi des ris

Risque	Nature (politique, institutionnel, opérationnel, etc.)	Impact et Probabilité d'occurrence	Evolution du risque	Mesure de mitigation et niveau de mise en œuvre
La complexité du processus de décentralisation et la pluralité des acteurs impliqués	Organisationnel	P = 4 (Importante) I = 3 (Modéré)	P = 4 (Importante) I = 3 (Modéré)	<i>Appui et coordination étroite sur les éléments clés du programme avec les principales parties prenantes.</i>

ralentisse la mise en œuvre du projet au niveau national.				<p><i>Calendrier flexible et adaptable aux échéanciers des institutions nationales</i></p> <p><i>Participation au groupe sur la décentralisation en Tunisie regroupant l'ensemble des bailleurs de fonds sur la décentralisation</i></p>
Le manque de volonté des acteurs à coopérer avec le PNUD pour avancer le processus de décentralisation	Politique	P = 4 (Importante) I = 4 (Importante)	P = 4 (Importante) I = 4 (Importante)	<i>Comprendre et atténuer les raisons de la réticence des acteurs à coopérer.</i>
La complexité du processus de décentralisation et la pluralité des acteurs impliqués impose des changements des priorités pour l'appui du projet au niveau national.	Stratégique	P = 4 (Importante) I = 3 (Modéré)	P = 4 (Importante) I = 4 (Important)	<i>Flexibilité et adaptabilité des actions proposés dans le PRODOC afin de s'adapter aux besoins de la partie national au fur et en mesure le processus de décentralisation avance.</i>
Le manque de volonté des acteurs à promouvoir la décentralisation	Politique	P = 4 (Importante) I = 4 (Importante)	P = 4 (Importante) I = 4 (Importante)	<i>Actions de coordination gouvernementale prévues dans le document de projet</i>
Capacités limitées des CL pour la mise en œuvre	Opérationnel	P = 4 (Importante) I = 4 (Important)	P = 4 (Importante) I = 3 (Modéré)	<p><i>Renforcer les capacités humaines des CL à travers l'équipe de projet</i></p> <p><i>Le projet adoptera une approche visant à faire du renforcement des capacités une priorité</i></p> <p><i>Adoption de la mise en œuvre directe par le PNUD</i></p>
Manque d'expertise technique appropriée aux	Opérationnel	P = 4 (Importante) I = 4 (Important)	P = 4 (Importante) I = 3 (Modéré)	<i>Mobiliser un réseau des partenaires (notamment de la coopération décentralisée) et des experts techniquement</i>

besoins locales				<i>qualifiés pour répondre aux besoins des CL</i>
-----------------	--	--	--	---

V- Leçons apprises

Au niveau local, une grande satisfaction a été signalée chez les conseillers municipaux et les agents locaux bénéficiant du programme de renforcement des capacités à travers différentes sessions de formations. Toutefois, le projet a vu plusieurs ralentissements liés au manque d'intérêt pour le concept de la décentralisation de la part de quelques acteurs publics et surtout aux capacités limitées des acteurs locaux et des conseillers municipaux non-initiés à ce nouveau concept et ne maîtrisant pas ses outils. Ainsi, des activités plus régulières notamment de formation et des échanges internationaux sont des moyens pour d'assurer la motivation de partenaires.

Au niveau national, une meilleure communication avec les partenaires permettrait une meilleure réalisation des objectifs. Ainsi, l'organisation d'ateliers et de rencontres préalables auraient permis une meilleure implication de ces derniers. Un point de contact direct au sein des institutions partenaires pourrait être aussi une piste à suivre.

Il est aussi très important d'assurer une stabilité au niveau des ressources humaines de l'équipe. En effet, le projet a souffert des différents départs des membres de l'équipe, autant dans l'équipe de pilotage à Tunis (CTP) que ceux présent.e.s au sein des municipalités. Le recrutement et renouvellement des contrats a ainsi entravé la bonne continuité de certaines activités. Cette situation a généré une frustration des partenaires, témoins de certains retards des activités prévues dans le projet. Aussi, les processus de passations de marche et achat paraissent laborieuses et longues, retardant l'implémentation des projets dans les municipalités. Afin de relever ce défi et établir une confiance durable, il paraît nécessaire d'améliorer la communication interne, clarifier des exigences techniques et délai. Pour les relations avec les municipalités, il paraît nécessaire d'élaborer un plan d'action de manière concertée avec eux. Pour ce faire, le projet a ainsi multiplié les déplacements sur terrain, pour se mettre d'accord sur le plan d'activité.

Une meilleure coordination avec les autres projets du PNUD ou autres bailleurs de fond offrirait la possibilité de maximiser l'efficacité et l'impact des activités.

Les possibilités d'émulation des réalisations du projet dans d'autres contextes ou pays sont une des pistes que le projet cherche à approfondir. A cet égard, pour l'année 2020, il vise à organiser plusieurs missions d'échange, notamment au Maroc, ou pays de l'Europe de l'est.

VI- Evidences (Recommandé : 1-2 pages)

Evidence	Type	Titre	Date de publication	Auteur	Lien
Evidence # 1	Rapport de mission	Rapport mission présentation du projet	11 février 2019	Leonor Lopez Vega Salomé Jacquet	Lien share Point
Evidence # 2	PV LPAC	Compte rendu du comité d'approbation du projet ADDL	16 février 2019	Leonor Lopez Vega Salomé Jacquet Yasmeen Hpokins	Lien share Point
Evidence # 3	Rapport mission	Rapport de mission	1 Juillet 2019	Karim Ben Achour	Lien share point

		d'ordre technique d'évaluation des besoins pour la mise en place des Bureaux de Développement Local			
Evidence # 4	Analyse des besoins	Bordereaux des prix des travaux BDL signés par les maires	1 Juillet 2019	Karim ben Achour	Lien Share point
Evidence # 5	Analyse des besoins	Bordereaux des prix des équipements pour BDL signés par les maires	1 Juillet 2019	Karim ben Achour	Lien share point
Evidence # 6	Rapport évaluation formation	Rapport de mission : Comment intégrer la perspective de genre dans les projets d'urbanisme : critères et expériences concrets respectueux des droits humains du 22 au 24 juillet 2019	2 août 2019	Salomé Jacquet	Lien share Point
Evidence # 7	Rapport analytique	Conception, analyse et mise en œuvre du projet gender screening checklist	30 août 2019	Leonor Lopez Vega	Lien share Point
Evidence #8	Termes de références	TDR de comité national de coordination	Octobre 2019	Plusieurs auteurs (différents membres de CNC)	Lien share point
Evidence #9	Compte rendu de CNC	Compte rendu du comité national de coordination CNC	1 Novembre 2019	Elyes Ben Tara	Lien share Point
Evidence # 10	Rapport mission	Rapport final de la visite de la délégation	15 novembre 2019	Loren Leplus Salomé Jacquet	Lien share Point

		de Medenine en catalogne : la mise en place de mécanismes de participation des jeunes et jeunes femmes dans les processus de gouvernance locale, notamment de planification locale et régionale			
Evidence # 11	Rapport analytique	Mission de monitoring and evaluation ADDL	28 novembre 2019	Sarra Battikh Salomé Jacquet	Lien share Point
Evidence # 12	Mémoire d'accord	Mémoire d'accord entre projet ADDL et la FTADD	9 décembre 2019	ADDL -FTADD	Lien share point
Evidence #13	Rapport évaluation	Rapport d'activité et financier du projet arrêté au 30 novembre 2019	13 décembre 2019	Hasna Moussa Salomé Jacquet	Lien share Point
Evidence # 14	Analyse des besoins	Proposition de projet pour l'équité de genre	16 décembre 2019	Houda Barouni Rym Asses	Lien share point
Evidence # 15	Rapport mission	Assistance technique pour l'évaluation du patrimoine culturel en Médénine, Beni khadech et Tataouine	20 Janvier 2020	-Déborah Salafranca -Francisco Martin Pastor	Lien share Point
Evidence # 16	Rapport mission	Rapport final de la visite de la délégation de Médénine en Algérie : la mise en place de mécanismes de participation des jeunes et	23 janvier 2020	Bilel Dhouib Selim Atroussi Salomé Jacquet	Lien share Point

		de femmes dans les processus de gouvernance locale, notamment de planification locale et régionale.			
Evidence # 17	Statistique	Intégration du genre et des jeunes dans les activités de 2019	30 janvier 2020	Salomé Jacquet Sarra Battikh	Lien share point

VII- Rapport financier

Les ressources totales disponibles sont de \$3,838,035 d'un budget de \$6,000,000. Les ressources à mobiliser jusqu'à la fin du projet sont de l'ordre de \$2,161,965¹.

Les ressources disponibles du projet pour l'année 2019 étaient de l'ordre de \$1 699 635, réparties entre les trois bailleurs : les Pays Bas pour 76,8%, l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement (AECID) pour 13,5% et L'Agence Catalane de Coopération au Développement (ACCD) pour 9,9%.

Le budget qui a été finalement approuvé pour l'année 2019 était de \$428 480. Ce budget, qui représente 25,2% du total reçu, a été révisé au cours de l'année selon les circonstances et les contraintes qui ont empêché le bon déroulement des activités initialement prévus dans le plan de travail annuel du projet ce qui a abouti à un taux de décaissement de 23,4% par rapport au budget total reçu.

Les activités du projet sont réparties par bailleur. Pour les activités 01, 03, 04 et 08 qui sont sur les fonds Pays Bas, les montants des dépenses réalisées sont successivement \$15 628, \$77 929, \$25 448 et \$199 622 et qui représentent au total 24,5% des contributions reçues,

Les dépenses de l'activité 05 qui est sur les fonds AECID sont de \$15 520 et qui représentent 6,8% des contributions reçues.

Les dépenses de l'activité 06 qui est sur les fonds ACCD sont de \$62 229 et qui représentent 37,3% des contributions reçues.

Ci-dessous deux tableaux descriptifs avec plus des détails sur les montants et pourcentages cités ci-dessus :

- **Tableau récapitulatif faisant état de l'utilisation des ressources par bailleur ²:**

¹ Prodoc signe

² Project Budget Balance

Donor's	Contributions convenues	Contributions reçues	Budget approuvé	Dépenses	% dépenses (vs. Contributions reçues)	Balance sans PO's	Balance avec PO's	Balan ce (sans PO's) %
00182 Pays bas	\$3 442 500	\$1 304 100	\$393 373	\$318 627	24,5 %	\$985 473	\$957 059	75,6%
10216 AECID	\$228 311	\$228 311	\$17 048	\$15 520	6,8%	\$212 791	\$212 791	93,2%
10465 ACCD	\$167 224	\$167 224	\$72 059	\$ 62 229	37,3 %	\$104 995	\$103 005	62,8%
TOTAL	\$3 838 035	\$1 699 635	428 280 USD	396 376 USD	23,4 %	\$1 303 259	\$1 272 855	76,7 %

- **Tableau récapitulatif faisant état de l'utilisation des ressources par résultat et par activité³ :**

Donateur/Dépenses par produit	Produit 1	Produit 3	Produit 4	Produit 5	Produit 6	Produit 8
00182(Pays Bas)	15 628	77 929	25 448			199 622
10216(AECID)				15 520		
10465(ACCD)					62 229	
Total	15 628	77 929	25 448	15 520	62 229	199 622

VIII- Signature

Pour le partenaire d'exécution	
Nom :	Titre :
Signature :	Date :
Pour le PNUD	
Nom :	Titre :

³ Project Budget Balance

Signature : _____ Date : _____

IX- Annexes

A) Plan de travail annuel

B) Document de projet

C) 17 évidences mentionnées dans la section "VI-Evidences"

D) Rapport de visite de terrain

i